

**Séance ordinaire du 9 janvier 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 9 janvier 2019 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :      Monsieur      Yvon Pelletier      Maire suppléant  
                         Monsieur      Pascal Saumure      Conseiller  
                         Madame      Monique Pelletier      Conseillère  
                         Madame      Ariane Matteau      Conseillère

Sont absents :      Monsieur      Gilles Bastien      Maire  
                         Monsieur      Michel Lamoureux      Conseiller  
                         Monsieur      Jean Daoust      Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Yvon Pelletier.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, maire suppléant, la présente séance est ouverte à 19 h 00. Le maire suppléant souhaite une bonne année à tous.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2019-01-09-001

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
  - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018
  - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2018
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de décembre
- 0-5 Période de questions

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2018
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de décembre 2018
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 décembre 2018
- 100-7 Approbation de la liste des comptes 2019 payables en janvier 2019
- 100-8 Adoption des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2019
- 100-9 Système téléphonique municipal
- 100-10 Arrangements de taxes foncières au 31 décembre 2018 - Perception
- 100-11 Demande de financement – Emploi d'été Canada (ÉEC) 2019 – Étudiants
- 100-12 Offre de service en droit municipal – DHC Avocats – Me Rino Soucy
- 100-13 Période de questions

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Période de questions

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300-2 Période de questions

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
  - A-Travaux effectués en décembre 2018 à l'usine de traitement des eaux usées
  - B-Entretien et surveillance à l'usine de traitement des eaux usées
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Période de questions

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

- 500-1 Demande de contribution de la Clinique Santé Haute-Gatineau

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de décembre 2018
- 600-3 Cotisation annuelle en appui des activités de la SAGE pour l'année 2018

- 600-4 CPTAQ – Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – 4 chemin Carle – Cadastre 4989270 – Matricule 83050-4419-22-9319  
600-5 Période de questions

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

- 700-1 Fête hivernale - Budget  
700-2 Jeux d'eau  
A- Appel d'offres  
B- Budget supplémentaire – Récupération de l'eau

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

**0-3 Adoption des procès-verbaux**

**A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018**

M.B. 2019-01-09-002

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2018**

M.B. 2019-01-09-003

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2018, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de décembre 2018**

Sujet reporté à la prochaine séance.

## 0-5 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Service en droit municipal - Détails
- Actualités municipales – Honoraires d’avocats
- Frais de location de l’école – Disponibilité du Pavillon de loisirs
- Firme d’avocats Me Beaulieu et forfait

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

### 100-1 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux en date du 31 décembre 2018 est déposé pour information aux membres du conseil.

#### **Acquisition d’une déchiqueteuse**

M.B. 2019-01-09-004

**Considérant** la résolution M.B. 2018-10-17-285 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 17 octobre 2018;

**Considérant** que cette résolution concernait l’acquisition d’une déchiqueteuse;

**Considérant** que cette résolution mentionnait que la déchiqueteuse était acquise auprès de Soudure mobile Sylvain Lefebvre;

**Considérant** que la transaction devait plutôt se faire avec monsieur Sylvain Lefebvre;

**En conséquence**, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de modifier la résolution M.B. 2018-10-17-285 en mentionnant que la déchiqueteuse est acquise auprès de Sylvain Lefebvre au prix de 4 000\$.

**Adoptée à l’unanimité**

#### **SAGE – Document demandé – Procès-verbal**

##### **Note au procès-verbal**

Des vérifications ont été effectuées auprès du ministère des Affaires municipales, et le procès-verbal de cet organisme sera accessible aux personnes y ayant droit et ce, après son adoption par l’organisme. Avant cette adoption, le procès-verbal n’est qu’un document de travail.

#### **Rencontre avec SAGE, Parc 31 milles et Village Majopial**

##### **Note au procès-verbal**

Cette rencontre pourra se tenir lorsque les représentants impliqués seront disponibles.

### 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2019-01-09-005

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 31 décembre 2018, pour un montant total de 6284.81\$.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2018**

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 décembre 2018 est déposé pour information aux membres du conseil.

**100-4 Approbation de la liste des virements de crédits**

**100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de décembre 2018**

M.B. 2019-01-09-006

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de décembre 2018 pour un montant total de 132 532.11\$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 décembre 2018**

M.B. 2019-01-09-007

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 décembre 2018 pour un montant de 19 083.88 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-7 Approbation de la liste des comptes 2019 payables en janvier 2019**

M.B. 2019-01-09-008

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'approuver la liste des comptes 2019 payables en janvier 2019 pour un montant de 40 486.77 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-8 Adoption des dépenses incompressibles pour l'exercice financier 2019**

M.B. 2019-01-09-009

**Considérant** qu'il y a lieu d'autoriser les dépenses régulières, dites incompressibles, pour lesquelles les montants seront approuvés au budget de l'année 2019;

**Considérant** qu'il y a lieu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement desdites dépenses dans la mesure où des fonds sont disponibles en vertu du budget 2019 qui sera adopté par la municipalité de Bouchette;

**Considérant** que la présente résolution ne constitue pas une délégation de pouvoirs d'autoriser les dépenses et de passer des contrats ;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer tous les paiements relatifs aux dépenses ci-après mentionnées dans la mesure où des crédits sont disponibles en vertu du budget 2019 qui sera adopté par la municipalité de Bouchette, à savoir :

- Le versement de la rémunération des membres du conseil tel que prévu aux avis et règlements;
- Le paiement des salaires des employés municipaux tel que prévu aux ententes de travail ou résolutions d'embauche et le paiement des différentes compensations approuvées préalablement par le conseil;
- Le paiement des salaires des pompiers volontaires;
- Les remises des contributions de la municipalité, à titre d'employeur, imposées par la loi provinciale et fédérale;
- Le paiement des contributions de la municipalité et des employés relativement aux assurances collectives et au régime de pension;
- Le paiement de factures pour les services téléphoniques, d'internet, d'électricité, d'huile à chauffage et de carburant;
- Le paiement des frais d'immatriculation des véhicules moteurs appartenant à la municipalité;
- Les paiements découlant d'un engagement contractuel approuvé préalablement par le conseil conformément à la Loi;
- Les paiements qui doivent être effectués en vertu d'un contrat de location d'équipement dûment approuvé préalablement par résolution ou règlement du conseil;
- Les paiements des frais de poste;
- Le paiement de quote-part de la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau et d'entente intermunicipale;
- Les obligations créées par le service de la dette prévue au budget annuel (capital et intérêt) et autres frais bancaires.

La directrice générale et secrétaire-trésorière doit soumettre tous les comptes et la liste des comptes ainsi payés à la séance ordinaire subséquente et ce, pour adoption par le conseil de la municipalité.

L'adoption de la présente résolution abroge la résolution M.B. 2018-01-08-010 adoptée le 8 janvier 2018.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **100-9 Système téléphonique municipal**

Sujet reporté à une prochaine séance.

#### **100-10 Arrérages de taxes foncières au 31 décembre 2018 – Perception**

M.B. 2019-01-09-010

**Considérant** qu'au 31 décembre 2018, il existe des arrérages de taxes;

**Considérant** qu'une résolution est nécessaire si le conseil municipal veut autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à transmettre les arrérages de taxes foncières en perception chez notre firme d'avocats;

**En conséquence**, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Claudia Lacroix, à transmettre à notre procureur, Me Marie-Josée Beaulieu, de la firme Lapointe Beaulieu, avocats, les arrérages de taxes foncières au 31 décembre 2018 dont les montants sont supérieurs à cent (100) dollars et de lui donner le mandat de percevoir ces arrérages.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **100-11 Demande de financement – Emploi d'été Canada (EÉC) 2019 – Étudiants**

M.B. 2019-01-09-011

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix, pour compléter une demande de financement dans le cadre du programme « Emploi d'été Canada 2019 » pour la période estivale 2019 et ce, pour deux (2) étudiants dans le domaine de l'hygiène du milieu et pour la Petite école de rang.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **100-12 Offre de service en droit municipal – DHC Avocats – Me Rino Soucy**

M.B. 2019-01-09-012

**Considérant** les démarches entreprises par certains membres du conseil;

**Considérant** l'offre de service en droit municipal présentée par Me Rino Soucy de la firme DHC Avocats et déposée par le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux;

**Considérant** la résolution M.B. 2018-12-12-330 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2018;

**Considérant** que Me Soucy a confirmé par voie écrite qu'il est possible pour la municipalité de conclure une entente uniquement pour un forfait téléphonique au montant de 400\$ plus taxes, accessible à tous les conseillers;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de retenir les services de Me Rino Soucy de la firme DHC avocats, pour un forfait téléphonique accessible à tous les membres du conseil et ce, pour une somme de 400\$ plus taxes pour l'année 2019.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **100-13 Période de questions**

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Vente du terrain – Intersection Route 105 et chemin du Cimetière
- Taux – Perception des taxes
- Forfait téléphonique avec DHC avocats
- Corporation du parc régional du lac des 31 milles – Membres
- Sommes versées au parc – 42 832\$
- Firme Me Beaulieu – Mandat

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

**200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de décembre 2018.

**200-2 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

**300-1 Rapport de l'inspecteur municipal**

**300-2 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
--	---

**400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout**

**A- Travaux effectués en décembre 2018 à l'usine de traitement des eaux usées**

**B- Entretien et surveillance à l'usine de traitement des eaux usées**

**400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc**

**400-3 Écocentre et site des lagunes**

**400-4 Matières résiduelles et matières recyclables**



#### 400-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

#### 500-1 Demande de contribution de la Clinique Santé Haute-Gatineau

M.B. 2019-01-09-013

**Considérant** la demande reçue de la Ville de Gracefield concernant la participation de la municipalité de Bouchette à la Clinique Santé Haute-Gatineau;

**Considérant** que plusieurs citoyens de Bouchette utilisent cette clinique santé;

**Considérant** l'implication monétaire de la municipalité depuis quelques années, soit depuis 2011;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de participer financièrement à la Clinique Santé Haute-Gatineau pour une somme de 1500\$ pour l'année 2019. Les crédits relatifs à cette dépense seront disponibles lorsque le budget 2019 sera adopté. Cette dépense sera imputée au poste « Santé et bien-être » (02-590-00-499).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

#### 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

#### 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de décembre 2018

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de décembre 2018 sont déposées.

#### 600-3 Cotisation annuelle en appui des activités de la SAGE pour l'année 2018

M.B. 2019-01-09-014

**Considérant** la lettre déposée par le président et le vice-président du conseil d'administration pour la « Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des Trente-et-Un Milles (SAGE) », demandant une participation financière de 2 000\$ à titre de contribution annuelle aux activités de la SAGE ;

**Considérant** qu'une somme de 2 000\$ a été inscrite au budget 2018 pour cet organisme;

**En conséquence**, sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de participer financièrement à l'organisme SAGE (Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des trente-et-un milles) pour l'année 2018 et ce, au montant de 2 000\$. Cette dépense sera imputée au poste « Contribution SAGE » (02-690-00-970).

**Adoptée à l'unanimité**

**600-4 CPTAQ – Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – 4 chemin Carle – Cadastre 4989270 – Matricule 83050-4419-22-9319**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 2, Pascal Saumure, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement de ce point.

**Note au procès-verbal**

Ce point est reporté à une séance ultérieure car il n'y a plus quorum pour le traitement de ce sujet.

**600-5 Période de questions**

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- SAGE – Autofinancement
- PARC et SAGE – Deux organismes
- PARC et SAGE - Réunion publique – Explications
- Vision de la SAGE

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Fête hivernale - Budget**

M.B. 2019-01-09-015

**Considérant** qu'une journée d'activités se tiendra le 23 février prochain;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de débloquer la somme de 4 000\$ en vue de l'organisation de la journée d'activités du 23 février 2019. Les crédits relatifs à cette dépense seront disponibles lorsque le budget 2019 sera adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

**700-2 Jeux d'eau**

**A- Appel d'offres**

M.B. 2019-01-09-016

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres en vue de la réalisation du projet des jeux d'eau.

**Adoptée à l'unanimité**

## B- Budget supplémentaire – Récupération de l'eau

M.B. 2019-01-09-017

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de débloquer une somme budgétaire supplémentaire de 20 000\$ pour la récupération de l'eau utilisée par les jeux d'eau. Les crédits relatifs à cette résolution seront disponibles seulement lorsque le budget 2019 sera adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

### 700-3 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Avancement du dossier des déchets
- Jeux d'eau
- Mise à jour du site Web
- Pollution visuelle – Travaux Hydro-Québec
- Enseigne de circulation

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

### 800-1 Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

M.B. 2019-01-09-018

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que la municipalité de Bouchette renouvelle son adhésion auprès de l'organisme « Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour un montant de 250\$ et ce, pour l'année 2019.

**Adoptée à l'unanimité**

### 800-2 Entretien de la route 107 – Appui à la municipalité d'Aumond

M.B. 2019-01-09-019

**Considérant** la demande de la municipalité d'Aumond auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**Considérant** que cette demande vise un entretien plus adéquat et sécuritaire pour l'ensemble de la route 107;

**En conséquence**, sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'appuyer la municipalité d'Aumond dans ses démarches auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour un entretien plus sécuritaire et adéquat de la route 107. Il est aussi résolu d'acheminer cette résolution au député, monsieur Robert Bussièrès, au Ministre responsable de l'Outaouais, monsieur Mathieu Lacombe, au Ministre des Transports, monsieur François Bonnardel et à monsieur le Premier Ministre François Legault.

**Adoptée à l'unanimité**

### 800-3 Bourses de la relève – Demande de partenariat

#### Note au procès-verbal

Cette demande sera analysée dans le cadre des discussions relatives à l'établissement du budget pour l'année 2019.

### 800-4 Radio CHGA – Proposition publicitaire

M.B. 2019-01-09-020

**Considérant** l'offre publicitaire reçue de la Radio CHGA;

**Considérant** que les membres du conseil désirent continuer à informer la population et ainsi adhérer à cette offre pour les années 2019 et 2020;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu que la municipalité de Bouchette adhère pour les années 2019 et 2020 à la proposition publicitaire « Clé en main » offerte par la radio CHGA au montant de 1 550\$ plus taxes par année. La municipalité s'engage aussi à acheter sa carte de membre commerciale au coût de 35\$ par année. Les crédits relatifs à cette résolution seront disponibles seulement lorsque le budget 2019 sera adopté.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

M.B. 2019-01-09-021

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 05.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Gilles Bastien  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière